

RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 50055
Numéro SIREN : 350 960 159
Nom ou dénomination : ASTOUX ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2020 sous le numéro de dépôt 606

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	10 374	10 374					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	236 718	37 121	199 597	209 097	-9 500	-4.54	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	112 520	90 995	21 525	35 445	-13 920	-39.27	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	5 124		5 124	114	5 010	NS		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	550		550	550				
Total II	365 287	138 490	226 796	245 206	-18 410	-7.51		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	26 172		26 172	34 638	-8 466	-24.44	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	956		956	956			
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	423 726	70 611	353 115	338 145	14 970	4.43	
	Autres créances	49 775	10 470	39 305	52 369	-13 064	-24.95	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000		250 000			
Disponibilités	235 586		235 586	395 258	-159 672	-40.40		
Charges constatées d'avance (3)	15 145		15 145	15 215	-70	-0.46		
Total III	1 001 360	81 081	920 278	836 582	83 697	10.00		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 366 646	219 571	1 147 075	1 081 788	65 287	6.04		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Comptes de régularisation à l'actif
D'après bilan
Fardere

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 93 252)	93 252	93 252		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	38 000	38 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	17 400	17 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	213 620	182 556	31 064	17.02
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	115 397	108 774	6 624	6.09
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	477 669	439 982	37 687	8.57	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	9 806	23 133	-13 327	-57.61
	Concours bancaires courants	169	99	70	70.66
	Emprunts et dettes financières diverses	190 341	151 092	39 249	25.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 961	11 442	6 519	56.97
	Dettes fiscales et sociales	323 625	318 503	5 122	1.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	17 594	17 170	424	2.47	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	109 910	120 367	-10 457	-8.69
	Total IV	669 405	641 806	27 600	4.30
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 147 075	1 081 788	65 287	6.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

666 117

632 018



COMPTE DE RESULTAT

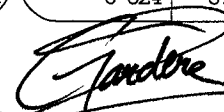
	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				780		-780	-100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 198 625		1 198 625	1 152 264		46 361	4.02
Chiffre d'affaires NET	1 198 625		1 198 625	1 153 044		45 581	3.95
Production stockée			-8 466	18 372		-26 838	-146.08
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 560	18 020		-8 460	-46.95
Autres produits			44	11		33	293.10
Total des Produits d'exploitation (I)			1 199 764	1 189 448		10 316	0.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				1 593		-1 593	-100.00
Variation de stock (marchandises)				-956		956	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			196 047	182 911		13 136	7.18
Impôts, taxes et versements assimilés			14 850	15 837		-988	-6.24
Salaires et traitements			587 922	569 192		18 730	3.29
Charges sociales			219 492	209 370		10 122	4.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 924	11 975		2 949	24.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			9 500	27 621		-18 121	-65.61
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 486	16 925		-5 440	-32.14
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 905	17 996		-13 091	-72.74
Total des Charges d'exploitation (II)			1 059 126	1 052 465		6 661	0.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			140 637	136 983		3 655	2.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12	30/06/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		50			50	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		247		316	-70	-22.02
Autres intérêts et produits assimilés (3)		228		8	220	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		524		324	200	61.61
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		2 825		2 732	93	3.40
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 825		2 732	93	3.40
2. Résultat financier (V-VI)		-2 301		-2 408	107	4.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		138 336		134 575	3 762	2.80
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 898			8 898	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				1 000	-1 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		8 898		1 000	7 898	789.80
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		774		68	706	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		774		68	706	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		8 124		932	7 192	771.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		31 063		26 733	4 330	16.20
Total des produits (I+III+V+VII)		1 209 186		1 190 772	18 414	1.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 093 788		1 081 999	11 790	1.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		115 397		108 774	6 624	6.09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 147 074.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 198 625.35 Euros et dégageant un bénéfice de 115 397.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sont arrêtés par le Président.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 13 055 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 24 324 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	6 014
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	16 659
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 651
Total	24 324

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	247 092		
Installations générales agencements aménagements divers	35 565		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 951		1 004
TOTAL	111 516		1 004
Autres participations	114		5 010
Prêts, autres immobilisations financières	550		
TOTAL	664		5 010
TOTAL GENERAL	359 272		6 014

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			247 092	247 092
Installations générales agencements aménagements divers			35 565	35 565
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			76 955	76 955
TOTAL			112 520	112 520
Autres participations			5 124	5 124
Prêts, autres immobilisations financières			550	550
TOTAL			5 674	5 674
TOTAL GENERAL			365 286	365 286

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	10 374			10 374
Installations générales agencements aménagements divers	28 016	3 469		31 485
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 055	11 455		59 510
TOTAL	76 071	14 924		90 995
TOTAL GENERAL	86 445	14 924		101 369

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	806	2 663			
Matériel de bureau informatique mobilier	4 201	7 254			
TOTAL	5 007	9 917			
TOTAL GENERAL	5 007	9 917			



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	27 621	9 500			37 121
Sur comptes clients	59 811	11 486	685		70 611
Autres provisions pour dépréciation	10 470				10 470
TOTAL	97 902	20 986	685		118 202
TOTAL GENERAL	97 902	20 986	685		118 202
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 986	685		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	550		550
Clients douteux ou litigieux	88 520	88 520	
Autres créances clients	335 206	335 206	
Impôts sur les bénéfices	19 517	19 517	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 948	10 948	
Groupe et associés	1 797	1 797	
Débiteurs divers	17 513	17 513	
Charges constatées d'avance	15 145	15 145	
TOTAL	489 196	488 646	550

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	187	187		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 788	6 500	3 288	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 961	17 961		
Personnel et comptes rattachés	127 986	127 986		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 546	75 546		
Impôts sur les bénéfices	3 460	3 460		
Taxe sur la valeur ajoutée	115 310	115 310		
Autres impôts taxes et assimilés	1 322	1 322		
Groupe et associés	190 341	190 341		
Autres dettes	17 594	17 594		
Produits constatés d'avance	109 910	109 910		
TOTAL	669 405	666 117	3 288	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 316			



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.2000	77 710			77 710

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
droit de présentation	236 718			236 718	37 121
Total	236 718			236 718	37 121

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis sur la base de leur durée réelle d'utilisation prévue par l'entreprise.

En ce qui concerne les fonds commerciaux, la règle de non amortissement présumé s'applique. La société n'a pas identifié d'éléments constitutifs des fonds commerciaux susceptibles d'avoir une durée d'utilisation limitée dans le temps.

Dépréciation

En application du règlement CRC 2002-10, la société pratique des tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation complémentaire est comptabilisée.

De même, lorsque les éléments identifiés du droit de présentation n'ont plus lieu d'être, une dépréciation est comptabilisée.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an.
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressifs	5 à 10 ans.
Matériel de bureau	Linéaire et dégressifs	1 à 5 ans.
Mobilier	Linéaire	6 à 10 ans.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les fournitures ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les en-cours de prestations ont été évalués à leur coût de revient.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	672
Autres créances	36
Disponibilités	228
Total	936



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187
Emprunts et dettes financières diverses	2 274
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 872
Dettes fiscales et sociales	137 972
Autres dettes	60
Total	144 365

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 145
Total	15 145
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	109 910
Total	109 910

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Activité d'expertise comptable	1 046 368
Activité de commissariat aux comptes	152 257
Total	1 198 625

Répartition par secteur géographique	Montant
France	1 198 625
Total	1 198 625

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	13
Total	15



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1020 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Aucune.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	
57 à 61 ans	1 à 5 ans	18 941
52 à 56 ans	6 à 10 ans	16 850
43 à 51 ans	11 à 20 ans	10 582
32 à 42 ans	21 à 30 ans	2 744
moins de 32 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		49 117

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over fort
- taux d'inflation 2%
- taux d'actualisation 3,5%

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- INDEMNITES ARTICLE 700 CODE CIVIL	300	771000
- REGUL CHARGES N-1 FORMATIONS	8 598	772000
Total	8 898	
Charges exceptionnelles		
- ANNULATION CI FORMATION 2016	774	671800
Total	774	



JEAN-PHILIPPE GOULINAT

EXPERT-COMPTABLE D.P.L.E.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

11, AVENUE DE LA VICTOIRE
47230 LAVARDAC
TEL. 05 53 65 54 71

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 30 juin 2019

03800280

ASTOUX ET ASSOCIES
106, avenue Pierre Buffin
47200 MARMANDE

JEAN-PHILIPPE GOULINAT

EXPERT-COMPTABLE D.P.L.E.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

11, AVENUE DE LA VICTOIRE
47230 LAVARDAC
TEL. 05 53 65 54 71

ASTOUX ET ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 93.252 euros
**106, avenue Pierre Buffin
47200 MARMANDE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ASTOUX ET ASSOCIES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règlements et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

-la détermination des encours de production et des produits constatés d'avance.

Ceux-ci sont en adéquation avec les modalités de facturation des honoraires par le cabinet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



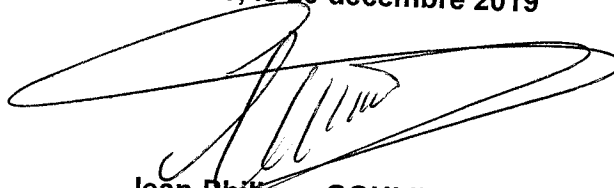
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lavardac, le 20 décembre 2019



Jean-Philippe GOULINAT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

Pièces annexées : Annexe rapport, bilan, compte de résultat et annexe.

Nombre de pages du rapport :

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

-il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

-il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

-il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	10 374	10 374					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	236 718	37 121	199 597	209 097	-9 500	-4.54	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	112 520	90 995	21 525	35 445	-13 920	-39.27	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	5 124		5 124	114	5 010	NS		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	550		550	550				
Total II	365 287	138 490	226 796	245 206	-18 410	-7.51		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	26 172		26 172	34 638	-8 466	-24.44	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	956		956	956			
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	423 726	70 611	353 115	338 145	14 970	4.43	
	Autres créances	49 775	10 470	39 305	52 369	-13 064	-24.95	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000		250 000			
Disponibilités	235 586		235 586	395 258	-159 672	-40.40		
Charges constatées d'avance (3)	15 145		15 145	15 215	-70	-0.46		
Total III	1 001 360	81 081	920 278	836 582	83 697	10.00		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 366 646	219 571	1 147 075	1 081 788	65 287	6.04	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2019	12	30/06/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé : 93 252)	93 252		93 252			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	38 000		38 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	17 400		17 400			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	213 620		182 556		31 064	17.02
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	115 397		108 774		6 624	6.09
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	477 669		439 982		37 687	8.57	
AUTRES FONDS PROPRIES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	9 806		23 133		-13 327	-57.61
	Concours bancaires courants	169		99		70	70.66
	Emprunts et dettes financières diverses	190 341		151 092		39 249	25.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 961		11 442		6 519	56.97
	Dettes fiscales et sociales	323 625		318 503		5 122	1.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	17 594		17 170		424	2.47	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	109 910		120 367		-10 457	-8.69
	Total IV	669 405		641 806		27 600	4.30
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 147 075		1 081 788		65 287	6.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

666 117

632 018

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				780		-780	-100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 198 625		1 198 625	1 152 264		46 361	4.02
Chiffre d'affaires NET	1 198 625		1 198 625	1 153 044		45 581	3.95
Production stockée			-8 466	18 372		-26 838	-146.08
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 560	18 020		-8 460	-46.95
Autres produits			44	11		33	293.10
Total des Produits d'exploitation (I)			1 199 764	1 189 448		10 316	0.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				1 593		-1 593	-100.00
Variation de stock (marchandises)				-956		956	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			196 047	182 911		13 136	7.18
Impôts, taxes et versements assimilés			14 850	15 837		-988	-6.24
Salaires et traitements			587 922	569 192		18 730	3.29
Charges sociales			219 492	209 370		10 122	4.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 924	11 975		2 949	24.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			9 500	27 621		-18 121	-65.61
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 486	16 925		-5 440	-32.14
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 905	17 996		-13 091	-72.74
Total des Charges d'exploitation (II)			1 059 126	1 052 465		6 661	0.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			140 637	136 983		3 655	2.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12	30/06/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		50			50	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		247		316	-70	-22.02
Autres intérêts et produits assimilés (3)		228		8	220	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		524		324	200	61.61
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		2 825		2 732	93	3.40
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 825		2 732	93	3.40
2. Résultat financier (V-VI)		-2 301		-2 408	107	4.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		138 336		134 575	3 762	2.80
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 898			8 898	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				1 000	-1 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		8 898		1 000	7 898	789.80
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		774		68	706	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		774		68	706	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		8 124		932	7 192	771.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		31 063		26 733	4 330	16.20
Total des produits (I+III+V+VII)		1 209 186		1 190 772	18 414	1.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 093 788		1 081 999	11 790	1.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		115 397		108 774	6 624	6.09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

49

61
SAS ASTOUX ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 147 074.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 198 625.35 Euros et dégageant un bénéfice de 115 397.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sont arrêtés par le Président.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 13 055 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 24 324 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	6 014
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	16 659
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 651
Total	24 324

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	247 092		
Installations générales agencements aménagements divers	35 565		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 951		1 004
TOTAL	111 516		1 004
Autres participations	114		5 010
Prêts, autres immobilisations financières	550		
TOTAL	664		5 010
TOTAL GENERAL	359 272		6 014

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			247 092	247 092
Installations générales agencements aménagements divers			35 565	35 565
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			76 955	76 955
TOTAL			112 520	112 520
Autres participations			5 124	5 124
Prêts, autres immobilisations financières			550	550
TOTAL			5 674	5 674
TOTAL GENERAL			365 286	365 286

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	10 374			10 374
Installations générales agencements aménagements divers	28 016	3 469		31 485
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 055	11 455		59 510
TOTAL	76 071	14 924		90 995
TOTAL GENERAL	86 445	14 924		101 369

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	806	2 663			
Matériel de bureau informatique mobilier	4 201	7 254			
TOTAL	5 007	9 917			
TOTAL GENERAL	5 007	9 917			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés /	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	27 621	9 500			37 121
Sur comptes clients	59 811	11 486	685		70 611
Autres provisions pour dépréciation	10 470				10 470
TOTAL	97 902	20 986	685		118 202
TOTAL GENERAL	97 902	20 986	685		118 202
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 986	685		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	550		550
Clients douteux ou litigieux	88 520	88 520	
Autres créances clients	335 206	335 206	
Impôts sur les bénéfices	19 517	19 517	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 948	10 948	
Groupe et associés	1 797	1 797	
Débiteurs divers	17 513	17 513	
Charges constatées d'avance	15 145	15 145	
TOTAL	489 196	488 646	550

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	187	187		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 788	6 500	3 288	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 961	17 961		
Personnel et comptes rattachés	127 986	127 986		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 546	75 546		
Impôts sur les bénéfices	3 460	3 460		
Taxe sur la valeur ajoutée	115 310	115 310		
Autres impôts taxes et assimilés	1 322	1 322		
Groupe et associés	190 341	190 341		
Autres dettes	17 594	17 594		
Produits constatés d'avance	109 910	109 910		
TOTAL	669 405	666 117	3 288	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 316			



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.2000	77 710			77 710

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
droit de présentation	236 718			236 718	37 121
Total	236 718			236 718	37 121

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis sur la base de leur durée réelle d'utilisation prévue par l'entreprise.

En ce qui concerne les fonds commerciaux, la règle de non amortissement présumé s'applique. La société n'a pas identifié d'éléments constitutifs des fonds commerciaux susceptibles d'avoir une durée d'utilisation limitée dans le temps.

Dépréciation

En application du règlement CRC 2002-10, la société pratique des tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation complémentaire est comptabilisée.

De même, lorsque les éléments identifiés du droit de présentation n'ont plus lieu d'être, une dépréciation est comptabilisée.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an.
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressifs	5 à 10 ans.
Matériel de bureau	Linéaire et dégressifs	1 à 5 ans.
Mobilier	Linéaire	6 à 10 ans.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les fournitures ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les en-cours de prestations ont été évalués à leur coût de revient.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	672
Autres créances	36
Disponibilités	228
Total	936

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187
Emprunts et dettes financières diverses	2 274
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 872
Dettes fiscales et sociales	137 972
Autres dettes	60
Total	144 365

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		15 145
Total		15 145
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		109 910
Total		109 910

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Activité d'expertise comptable	1 046 368
Activité de commissariat aux comptes	152 257
Total	1 198 625

Répartition par secteur géographique	Montant
France	1 198 625
Total	1 198 625

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	13
Total	15

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1020 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Aucune.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	
57 à 61 ans	1 à 5 ans	18 941
52 à 56 ans	6 à 10 ans	16 850
43 à 51 ans	11 à 20 ans	10 582
32 à 42 ans	21 à 30 ans	2 744
moins de 32 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		49 117

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over fort
- taux d'inflation 2%
- taux d'actualisation 3,5%

ANNEXE

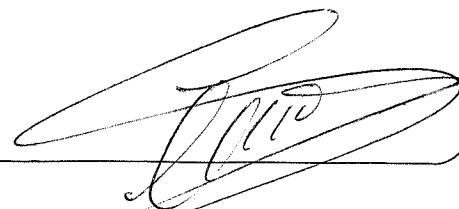
Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- INDEMNITES ARTICLE 700 CODE CIVIL	300	771000
- REGUL CHARGES N-1 FORMATIONS	8 598	772000
Total	8 898	
Charges exceptionnelles		
- ANNULATION CI FORMATION 2016	774	671800
Total	774	



ASTOUX & ASSOCIES

Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissaires aux comptes
au capital de 93 252 euros
106, avenue Pierre Buffin
47200 MARMANDE
350 960 159 RCS Agen

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur la proposition du président, d'affecter comme suit le résultat de l'exercice qui s'élève à 115 397,43 euros :

- aux actionnaires, à titre de dividendes 77 710,00 euros
- le solde en autres réserves, soit 37 687,43 euros

Soit un dividende de 1 euro par action.

Cette distribution sera mise en paiement à compter de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvements sociaux (CGI, art.200A.1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,80% - CGI, art. 117 quater).

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la société a versé les dividendes suivants au titre de ses trois derniers exercices :

EXERCICE	DISTRIBUTION GLOBALE	AVEC ABATTEMENT	SANS ABATTEMENT
2015/2016	50 512	18 850	31 662
2016/2017	73 825	27 550	46 275
2017/2018	77 710	29 000	48 710

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié sincère et conforme à l'original.

LE PRESIDENT

